



1962 : de Bias à Sainte-Livrade

D'un camp l'autre. Après le camp Lyautey de Saïgon, les rapatriés d'Indochine sont placés dans diverses structures d'accueil en principe temporaires, à Sainte-Livrade, Bias, mais aussi Noyant dans l'Allier. Mais en 1962, les occupants de Bias doivent céder la place à d'autres rapatriés : les harkis.

1981 : la « municipalisation »

Pendant plus de 20 ans, l'Etat laissera le Cafî dans son jus. En 1981, il transfère la charge du camp à la mairie de Sainte-Livrade, contre compensation annuelle. Il faudra encore 28 ans pour une réhabilitation.



Un camp au statut hors normes

RÉHABILITATION Pendant des années, de nombreux occupants du Cafî ont vécu sans bail ni titres de propriété. Le retour à la réalité fait grincer



À l'entrée du Cafî, un lieu bientôt entièrement réhabilité. PHOTO ARCHIVES « SUDOUEST »

En début d'année, certains résidents du Cafî ont découvert la taxe d'habitation. Résultat par ricochet du processus de réhabilitation, les services fiscaux ont lancé le recensement des habitants du lieu et ont commencé à calculer ce que devait chacun. En fait, étant donné les niveaux de revenus, peu d'occupants des baraquements d'avant-guerre n'ont eu à payer grand-chose. Mais la chose a surpris, voire scandalisé les associations du camp, qui ont dénoncé l'opération. Argument : « on les a laissés vivre ainsi dans des baraquements pendant cinquante ans, et on les taxe alors que la réhabilitation n'a pas débuté ».

Révélateur

L'épisode est révélateur de cet endroit hors normes qu'est devenu le Cafî en cinquante ans. Plus vraiment un camp d'accueil, pas vraiment un quartier normal non plus. Pendant des années, associations et élus se sont émus de l'état de vétusté de ces bâtiments au départ provisoires.

Certains sont partis à vau l'eau, d'autres ont été restaurés, agrandis, étendus parfois par les occupants, souvent les enfants partis

qui ont tenu à aménager un peu de confort à leurs parents débarqués là en 1956. Confort cependant parfois sommaire, notamment en matière de chauffage et d'isolation.

Si les baraquements sont toujours là et n'ont connu que peu de réhabilitation, certains ont été détruits au fil du temps. Comme les toilettes publiques qui ne servaient plus à rien. D'autres ont dû être rasés parce que des incendies avaient endommagé ces habitations aux normes inexistantes. En 2006, la mort d'une personne âgée dans l'incendie de son logement a sans doute accéléré le mouvement de réhabilitation envisagé depuis des années, mais longtemps freiné par une étrange force d'inertie.

Car si à Bias, le camp des rapatriés d'Algérie a fini par disparaître, celui de Sainte-Livrade est toujours là. Certes, les occupants ne sont plus aussi nombreux qu'au début.

Ils sont une centaine à habiter dans ces alignements de logements. Les plus emblématiques sont ces « mamies », arrivées en 1956 et qui n'ont jamais quitté le Cafî. « Mamies », une appellation

affectueuse des habitants, à laquelle l'administration préfère la terminologie « d'ayant droit ». Ils ne seraient plus qu'une poignée aujourd'hui. Les autres habitants sont, pour la plupart, des enfants du Cafî partis, puis revenus au gré de la vie.

Des loyers

Une fois les nouveaux logements construits, les mamies comme les autres occupants, vont donc découvrir le principe du paiement d'un loyer mensuel, même si ces loyers resteront modérés en raison du caractère social de la réhabilitation. Car le Cafî qui fut longtemps oublié de l'administration a cette particularité de n'appartenir à personne, sinon à la mairie de Sainte-Livrade depuis 1981. Pas de baux, pas de titres de propriété... Voici toute l'ambiguïté du statut du Cafî, un lieu un peu hors du temps, mais aussi hors du droit commun.

Si certains habitants se sont un temps opposés à la réhabilitation, la plupart ont fini par l'accepter. Mais beaucoup estiment surtout qu'elle arrive « quarante ans trop tard ».

N.R.

Disparu d'ici « trois ou quatre ans »

■ Deux bâtiments, aux discrètes allures de pagodes. Ce sont les premiers signes du début de réhabilitation du Cafî que l'on peut repérer actuellement. Dans ces deux bâtiments seront bientôt transférés les deux commerces asiatiques (un traiteur et une épicerie) qui sont restés là. Puis viendront les constructions de logements à proprement parler. Au total, 130 appartements, confiés à trois bailleurs sociaux que sont Ciliopée, Habitayls, et le dernier qui vient d'être choisi, Clairsienne.

À tour de rôle, ils vont construire 120 logements locatifs sociaux, pour un chantier qui pourrait s'achever d'ici « trois ou quatre ans », selon le maire de Sainte-Livrade, Claire Pasut. Une douzaine de logements seront dédiés à accession à la propriété devraient en plus voir le jour.

À mesure que les habitations seront construites, on détruira les anciens baraquements qui portent encore comme noms les lettres qui les désignent depuis le début.

Outre les bailleurs sociaux, la

mairie de Sainte-Livrade est maître d'ouvrage pour toutes les infrastructures du Cafî. Par infrastructures, on pense bien entendu aux voies d'accès, mais aussi au fameux lieu de mémoire pour lequel les consultations doivent débuter.

Ce projet qui devrait coûter plus de 20 millions d'euros au total, a reçu l'appui de l'Agence nationale de rénovation urbaine pour un tiers, et à titre « dérogatoire », tant le Cafî ne ressemble à aucun autre projet. Bailleurs et collectivités investiront le reste.

pos de ce futur lieu de mémoire qui devra s'intégrer dans les logements sociaux construits là. « Il fallait d'abord boucler ce dossier complexe. Maintenant, on va pouvoir consulter les habitants sur le sujet », assure l'élue.

« Un endroit vivant »

Dans le projet de réhabilitation, pour lequel sont liés l'État et les collectivités locales, on a prévu de garder les deux épicerie asiatiques, mais aussi les lieux de culte, la pagode et la chapelle. « On ne veut pas d'un lieu à petite visibilité, dont il faudrait aller chercher la clé à la

mairie. Nous souhaitons un endroit vivant, qui puisse accueillir des expositions », prévient la coprésidente de la Coordination des Euroasiens de Paris. Une association dont le fonds de photos sert déjà à diverses expositions et rétrospectives sur le Cafî. Le musée d'Aquitaine en a accueilli une il y a peu.

Bientôt, c'est le Musée de l'histoire vivante, à Rivesaltes, qui retracera le destin singulier de ces Indochinois qui ont un jour traversé les mers.

(1) www.rapatriés-vietnam.org